

# RESTAURATION DES CEPS ATTEINTS DE MALADIES DU BOIS

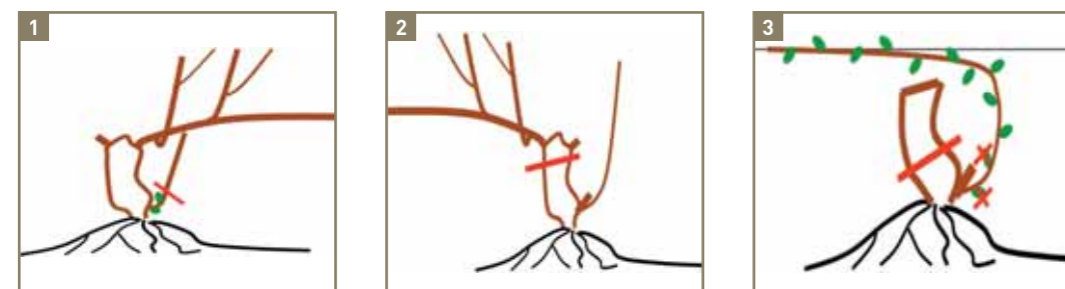
## Rôle préventif de la taille et du greffage

Nous avons mis en évidence depuis plusieurs années l'influence de la qualité des flux de sève sur le développement des maladies du bois. **Parmi les facteurs freinant ces flux de sève, les qualités de la taille et du greffage sont primordiales.** Plusieurs parcelles d'essai comparant une taille classique mutilante et une taille respectueuse des flux de sève confirment ces faits. Pour plus de renseignements sur l'impact de la taille, reportez-vous au «Guide Pratique de la Taille Guyot» élaboré par le BIVC et SICAVAC. Dans le même esprit, la qualité des greffés-soudés est primordiale. La soudure entre le greffon et le porte-greffe doit être parfaite sur toute sa périphérie, sinon les risques d'exprimer les symptômes de maladies du bois sont fortement accrus après quelques années. Il paraît indispensable de tester chaque lot de greffés-soudés. Pour cela, reportez-vous à la fiche technique «Estimation de la qualité des greffés-soudés» éditée par SICAVAC.

La plupart du temps, les ceps atteints d'esca ou d'eutypiose sont arrachés et remplacés. Dans certains cas, ils sont conservés mais aucun soin particulier ne leur est apporté. Ces ceps sont considérés comme condamnés. Pourtant, plusieurs techniques permettent de les restaurer afin qu'ils redeviennent productifs rapidement.

## Recépage

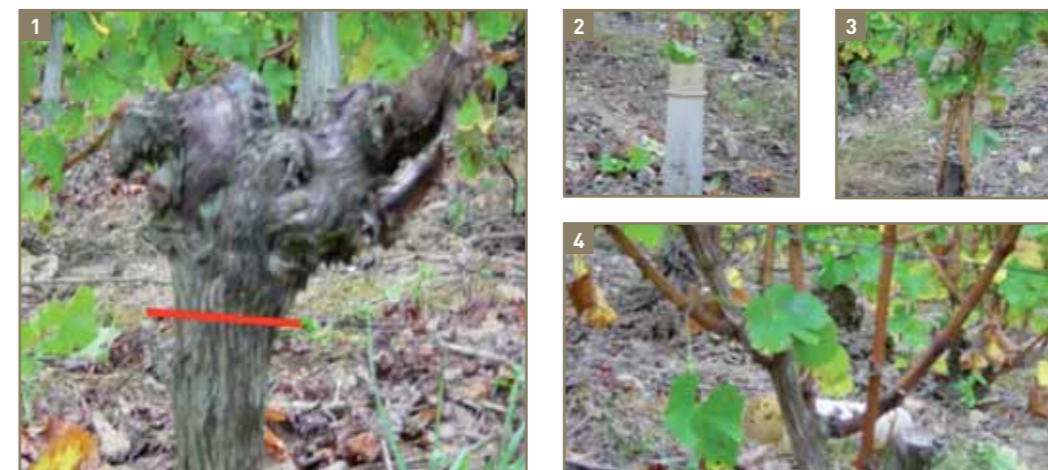
Lorsqu'une parcelle relativement jeune (moins de 15 ans) commence à exprimer des symptômes de maladies du bois, il est probable que le bois d'une majorité de ceps soit fortement nécrosé et que les trajets de sève soient altérés. Inévitablement, le taux de mortalité progresse les années suivantes. Sur ces parcelles, **il est possible de restaurer des trajets de sève fonctionnels en recéplant le plus bas possible** l'ensemble des ceps (à condition qu'ils émettent des gourmands et que ceux-ci ne soient pas éliminés lors de l'ébourgeonnage de printemps). **Lorsqu'un gourmand se développe à la base du cep, il doit être taillé à coursons pendant un ou deux ans afin qu'il se renforce et crée un trajet de sève efficace.** Après un ou deux ans, il est possible de monter un nouveau tronc à partir de ce courson et de supprimer l'ancien tronc. La coupe doit être effectuée au moins 10 à 15 cm au-dessus du nouveau départ et peut être rabattue quelques années plus tard.



- 1 1<sup>ère</sup> année : rabattre le gourmand à deux yeux
- 2 Après 1 ou 2 ans : monter le gourmand au fil et supprimer la tête de souche
- 3 Après quelques années : rabattre l'ancien tronc

## Comment forcer le départ de nouveaux gourmands sur un cep malade ?

Lorsqu'un cep extériorise des symptômes de maladies du bois, **il est possible de «forcer» le départ de gourmands à sa base afin de restaurer un nouveau cep.** Ce nouveau cep est très souvent indemne de symptômes durant d'assez nombreuses années (à confirmer encore). Cette technique est utilisée avec succès depuis 2004-2005 par Noël Reverdy, viticulteur à Verdigny. La technique, très simple, est la suivante : **dès qu'un cep exprime des symptômes, il faut supprimer baguette et raisins afin de le soulager.** Durant l'hiver, la tête de la souche est supprimée (idéalement lors des pleurs). Il ne faut laisser qu'un tronc de 10 à 15 cm de hauteur sans aucun courson. Il peut également être intéressant d'écorder légèrement la base du tronc et de **donner un ou deux coups de sécateurs superficiels afin de stimuler le départ d'yeux dormants.** Avant le débourrement, il est préférable de mettre un manchon autour de ce tronc pour limiter les risques de dégâts (désherbants, lapins, ...) et pour que les gourmands poussent



- 1 A l'automne, décapiter les ceps exprimant des symptômes.
- 2 Mettre un manchon.
- 3 La saison suivante, un ou plusieurs gourmands se développent fréquemment.
- 4 Cep restauré, ayant exprimé des symptômes d'esca quelques années auparavant.

droit. Fréquemment, un ou plusieurs gourmands démarrent au printemps. Ceux-ci se développent en priorité là où les flux de sève sont les plus efficaces. L'année suivante, un ou deux de ces gourmands peuvent être utilisés pour reconstituer le cep. Ceux-ci sont fréquemment indemnes de maladies du bois.

## Que faire des ceps n'émettant pas de nouveaux gourmands ?

Plus la parcelle est jeune et vigoureuse, plus il y aura de départs de gourmands. Le taux de réussite peut être nettement supérieur à 90%. Toutefois, certains ceps n'émettent aucun gourmand. Ils ne sont pas définitivement condamnés pour autant. **Une autre technique très efficace permet de rendre ces ceps à la vie. Il s'agit du greffage.** Cette technique peut-être appliquée avec succès sur des ceps n'ayant pas eu de végétation depuis 18 mois (le porte-greffe reste souvent vivant beaucoup plus longtemps que le greffon). Le greffage se fait au printemps en décapitant le cep sous le point de greffe et en réalisant un greffage en fente directement sur le porte-greffe. Cette solution est plus technique que le recépage mais offre également de très bons taux de reprise (→ 90%) lorsqu'elle est effectuée en conditions optimales.

La technique du greffage est détaillée dans la fiche technique «Le Regreffage» éditée par SICAVAC.

L'association de ces différentes techniques – respect des flux de sève, recépage, greffage – devrait permettre à court terme de limiter très significativement le taux de mortalité des ceps par les maladies du bois.

## Résultats des essais greffage 2009

En 2009, 4 parcelles ont été greffées au printemps (entre fin mars et début mai). L'objectif était de voir si les taux de réussite étaient dépendants de facteurs culturaux (porte-greffe, âge de la vigne, ...). Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

PARCELLE	PORTE-GREFFE	AGE DES GREFFES	NOMBRE DE CEPS GREFFÉS	QUALITÉ DU GREFFAGE			TAUX DE RÉUSSITE
				POUSSE DE PLUS D'1 MÈTRE (SOUDURE RÉUSSIE)	POUSSE DE 30 À 50 CM (SOUDURE MOYENNE)	POUSSE INFÉRIEURE À 20 CM	
1	41 B	13 ans	28	27	1	0	100%
2	161-49	13 ans	14	8	3	3	79%
3	RSB1	15 ans	16	13	1	2	88%
4	Fercal	6 ans	18	14	2	2	89%

Les résultats sont globalement très satisfaisants quel que soit le porte-greffe. Ces essais seront reconduits l'an prochain notamment avec des vignes plus âgées et sur différents terroirs. Un essai de greffage d'automne est en cours afin de voir s'il est possible de réaliser ces greffages un peu avant ou après les vendanges.

**Pour plus de détails sur le greffage, vous pouvez vous reporter à la fiche technique disponible sur le site intranet du BIVC (www.vins-centre-loire.com) / Espace pro / SICAVAC / Viticulture / Fiches techniques / greffage.**

Cette fiche technique est disponible sur le site intranet du BIVC (www.vins-centre-loire.com) / Espace pro / SICAVAC / Viticulture / Fiches techniques / restauration des ceps atteints de maladies du bois